DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7 TÉL. 514 849 4007 TÉLÉCOPIE 514 849 2195 COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 6 février 2017

M. Pierre Méthé, Secrétaire par intérim de la Régie Régie de l'énergie 800 Place Victoria Bureau 255 Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3998-2017.

Révision de certains aspects de la décision D-2016-191 rendue au dossier R-3970-2016 portant sur la cause tarifaire 2016-2017 de Gaz Métro.

Avis de participation et budget de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Energétiques (S.É.) au dossier, incluant la demande de sursis.

Monsieur le Secrétaire par intérim,

Par la présente, nous informons la Régie de l'énergie et les autres participants que l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.) participeront au présent dossier, incluant la demande de sursis. Nous déposons sous pli notre budget prévisionnel de participation.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Monsieur le Secrétaire par intérim, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.

Jaminja Neu-

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse.